

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 210 AVRIL 2009

H U M E U R D E B L E (PETITE) CONSOLATION...

C'est le 30 avril au plus tard que devrait être mis en ligne en France, conformément à la réglementation européenne, les montants des paiements directs de la PAC alloués à chaque agriculteur au titre de l'organisation des marchés. A l'heure actuelle, seuls les versements reçus au titre du développement rural, d'un montant nettement moindre, sont disponibles sur Internet.

Aucune explication n'étant prévue en accompagnement de la publication de ces chiffres il ne s'agit pas de compléments de revenu, mais de subventions d'exploitation qui entrent dans un ensemble de recettes dont il faut déduire des charges tous les fan-

tasmes seront possibles à leur découverte, surtout dans le climat actuel. Peut-être est-ce là d'ailleurs ce qui a inspiré la démarche de Bruxelles, où ceux qui n'aiment pas la PAC savent toujours se montrer très ingénieux pour la saper.

Consolation -un peu mince- la Commissaire européenne à l'Agriculture a récemment exposé qu'en 2010, ses fonctionnaires se verraient proposer des stages sur le terrain : ils auront ainsi la possibilité de réaliser par eux-mêmes, en la mesurant in situ, quelle est la portée de la publication des aides agricoles telle que l'a conçue l'Europe.

MARCHÉS

LA FIN DE L'ACTUEL CYCLE DE TACHES SOLAIRES INFLUERA-T-ELLE SUR LES PRIX ?

Selon le périodique agricole américain Doane's Agricultural Report daté du 13 mars dernier, il y aurait une forte corrélation entre un nombre peu élevé de taches solaires pendant l'été et l'obtention de rendements de maïs et de soja aux Etats-Unis inférieurs à la moyenne tendancielle. Comme 2009 marque la fin d'un de ces cycles réguliers de 11 à 12 ans pendant lesquels le nombre de taches augmente puis diminue à un rythme régulier, la question de la vérification de cette corrélation est posée.

Les hypothèses de Doane's Agricultural Report conduisent à des rendements moyens du maïs et du soja américains qui s'établiraient respectivement à 93,1 et 26,3 quintaux/ha. Soit 5,4 % et 8 % de moins que les projections du ministère de l'Agriculture américain (USDA). Si ces hypothèses se concrétisaient, les prix des récoltes 2009 seraient beaucoup plus élevés que le prévoit l'USDA.

Source Agri US Analyse

DE L'ORGE DE BRASSERIE FRANCILIENNE EN CONTENEUR POUR LA CHINE

En janvier dernier, l'UCAYC, union de coopératives issue d'Agrylys (28) et de SEVEPI (27) a mis en service un poste de chargement de céréales en conteneurs sur la Seine à Limay (78).

C'est de cette manière qu'elle va expédier en Chine 35 à 40 000 tonnes d'orge de brasserie par an en 2009 et 2010. Les conteneurs, qui sont garnis d'une poche en plastique puis chargés de 22 tonnes d'orge en moins de 10 minutes, voyagent en péniche jusqu'au Havre où ils sont embarqués sur de grosses unités. L'UCAYC est également sollicitée pour expédier ainsi de l'orge de brasserie sur d'autres destinations. Elle l'a déjà été aussi pour des petits lots de blé de qualité très spécifique à expédier au Japon.

La filière brassicole chinoise est habituée à réceptionner les orges importées en conteneur et il s'agit en l'occurrence d'un

moyen de transport compétitif. La location des conteneurs est peu coûteuse, car ces «boîtes», au moyen desquels les industriels chinois exportent en Europe, repartiraient sinon à vide pour la plupart. Pour l'UCAYC, dont la mise en conteneur des orges de brasserie n'était jusqu'à présent réalisée qu'à Anvers après acheminement en vrac, le poste de chargement de Limay est source de simplification logistique et d'amélioration de compétitivité.

Le nouveau flux ainsi créé vers le Havre s'inscrit pleinement dans la hausse du trafic fluvial de conteneurs sur la Seine, estimée à 200 % d'ici 2020.

ENVIRONNEMENT

TRISTE INVENTAIRE DE BORDS DE CHAMP DANS LE NORD DU LOIRET

Aidés par leurs familles, par des élèves de cinq écoles et par des associations locales, les agriculteurs sociétaires de la coopérative céréalière de Boisseaux (nord du Loiret) se sont livrés du 20 février au 6 mars dernier une opération de ramassage des déchets jetés dans leurs champs par les usagers de la route. Sur les 100 kilomètres de bordures de champs ainsi nettoyés, ils ont récupéré une tonne de déchets, soit 10 kg par kilomètre. A l'inventaire, des sacs de plastique et des papiers d'emballage, des vêtements, des cartons, quelques pneus et téléviseurs, 400 bouteilles en verre, respectivement plus de 1000 canettes en aluminium, bouteilles en plastique et paquets de cigarettes, enfin -et pardon- 37 bouteilles d'urine....

Cette opération illustre le souci qu'ont les adhérents de la coopérative de Boisseaux de préserver l'environnement. Outre sa finalité première, elle a été menée également avec l'objectif de sensibiliser la population locale au respect de la nature et des champs, tout en lui expliquant le métier de la coopérative et les efforts réalisés par les exploitants pour maîtriser les risques de leur propre activité pour l'environnement.

La coopérative de Boisseaux a été l'une des toutes premières coopératives céréalières à obtenir la certification ISO 9002, elle intègre de multiples référentiels de qualité et elle s'impose des exigences de développement durable.



AGPB
CÉRÉALIER DE FRANCE

FILIÈRES

BIOCARBURANTS : L'ALLEMAGNE TIRAILLÉE

La législation allemande actuelle sur l'utilisation des biocarburants stipule que leur taux d'incorporation doit atteindre 6,25 % en 2009 et augmenter jusqu'à 8 % en 2015 par paliers annuels de + 0,25 %. Toutefois, à la suite du débat «Tank-Teller» («réservoir-assiette») qui s'est installé il y a un an dans l'opinion après l'apparition de pénuries alimentaires dans les pays du Sud, le Gouvernement fédéral a déposé en octobre 2008 au Parlement un texte qui abaisse l'objectif d'incorporation : il ne serait plus que de 5,25 % pour 2009 et serait plafonné à 6,25 % à partir de 2010, ce jusqu'en 2014.

Ce projet trouve un écho plutôt défavorable au Bundestag, où il doit être débattu prochainement. Il a d'ailleurs été provisoirement retiré de l'ordre du jour. D'une part, les députés sont sensibles aux protestations des industriels qui ont investi dans le secteur des biocarburants et qui dénoncent l'inconséquence des autorités fédérales. D'autre part, le spectre de l'insuffisance de disponibilités alimentaires n'est plus aussi présent. Les esprits sont davantage marqués par la crise économique, par son impact sur l'emploi et le potentiel d'activité lié au développement des énergies nouvelles laisse d'autant moins indifférent.

FINANCE

UNIGRAINS PARTENAIRE D'UN ACTEUR MAJEUR DE L'ÉQUIPEMENT DES AGRO-INDUSTRIES

Unigrains, l'établissement financier des céréaliers, vient de s'engager dans la réorganisation capitalistique et financière qu'a entreprise le groupe Moret Industries afin de consolider ses positions de marché et de développer ses compétences. Unigrains est accompagné dans sa démarche par Céréa-Mezzanine, un fonds commun de placement à risques dont il est l'un des promoteurs.

Le groupe Moret Industries est l'un des rares concepteurs et fournisseurs français d'équipements et d'installations « clef en main » pour l'agro-industrie. Il travaille sur ce plan avec de nombreuses entreprises des filières de grandes cultures, par exemple dans l'amidonnerie, dans la production de sucre, dans celles d'alcool et d'aliments pour animaux. L'autre spécialité du groupe est la conception, la fabrication et la distribution de pompes industrielles, métier dans lequel il est un leader mondial.

Basé à Saint-Quentin, dans l'Aisne, Moret Industries compte 1000 salariés et réalise un chiffre d'affaires d'environ 215 millions d'€. Le groupe connaît depuis quelques années une croissance soutenue dans chacune de ses deux branches.

INFOCHIFFRES

SANDWICHES : LA BAGUETTE GRIGNOTÉE PAR D'AUTRES PAINS

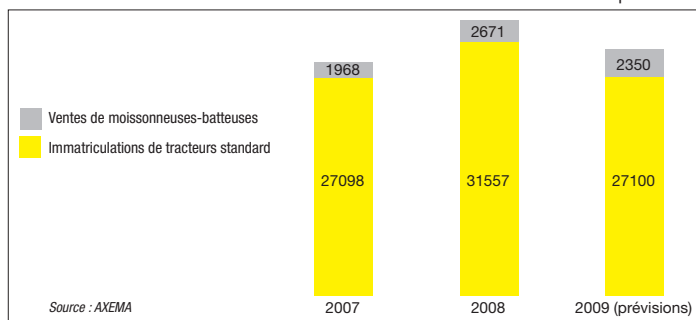
La croissance des ventes de sandwichs s'est accélérée en France en 2008 : elle a été de 11 %, au lieu de 5 à 8 % entre 2003 et 2007. Le chiffre d'affaires qui en est résulté s'est élevé à 6,1 milliards d'€, dont 58 % pour la restauration hors foyer, 14 % dans les métiers de bouche, 20 % en grandes et moyennes surfaces, 3,6 % dans les stations-service et 4,4 % en distributeurs automatiques. Le prix moyen à l'unité, qui a longtemps plafonné à 3 €, a augmenté de plus de 10 %, passant à 3,38 €.

Tandis que le contenu du sandwich ne sort guère des grands classiques (jambon, poulet, thon), le contenant que propose les industriels du secteur se diversifie de plus en plus, d'où une offre plus séduisante pour le consommateur. Ce dernier peut maintenant savourer des pains de formes diverses, des pains aromatisés ou parsemés de graines de céréales, des pains italiens, de la tortilla etc.... Du coup, même si la baguette est encore très majoritairement présente dans les ventes de sandwich (64 %), son utilisation recule.

BOOM DU GROS MATÉRIEL AGRICOLE EN 2008, RETOUR À LA NORMALE PRÉVU EN 2009

C'est une sorte de loi, l'évolution du marché français des tracteurs standard et des moissonneuses-batteuses suit avec un décalage d'un an celle du revenu en grandes cultures. C'est ainsi qu'après l'exceptionnelle année qu'a connu ce revenu en 2007, l'année 2008 aura été la meilleure depuis 1999 pour les ventes de tracteurs et moissonneuses-batteuses. Ainsi encore, après une année 2008 plus modeste pour ce revenu, mais meilleure que 2006, les prévisions de ventes pour 2009 reviennent à un niveau proche de celles de 2007.

Evolution des ventes de tracteurs standard et de moissonneuses-batteuses depuis 2007



LE SOUTIEN GLOBAL AUX EXPLOITATIONS PAR TYPE DE PRODUCTION

Il a beaucoup été parlé à l'occasion du Bilan de santé de la PAC des aides aux différents secteurs de l'agriculture française mais, uniquement de celles qui viennent du budget européen, c'est-à-dire, in fine, du contribuable. Or, il existe une autre forme d'aide, assumée celle-là par le consommateur: il s'agit du surplus de prix au producteur que génèrent les droits de douane et les mécanismes spécifiques de politique agricole (les dispositifs d'achat public, par exemple).

Le tableau ci-dessous indique, par spécialisation d'exploitation, quel était en France en 2006, la part de la recette correspondant au prix mondial, celle qui correspondait à une aide assumée par le consommateur et celle que représentait l'aide par le contribuable. Il en ressort une assez large fourchette de dépendance du chiffre d'affaires par rapport aux aides.

Décomposition de 100 € perçus par les producteurs français en 2006, selon leur spécialisation (source RICA et OCDE)

	Produit des ventes au prix mondial	Aide assumée par le consommateur	Aide venant du contribuable	Total des aides
Elevages porcins et avicoles	78 €	18 €	4 €	22 %
Céréales, oléagineux, protéagineux	66 €	4 €	30 €	34 %
Lait	59 €	22 €	19 €	41 %
Viande ovine	51 €	21 €	27 €	48 %
Viande bovine	40 €	27 €	33 €	60 %

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00. Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.